

**Rapport final et évaluation de projet**

**Examens de pratique à l’intention des candidats et candidates formés à l’étranger**

**Préparé pour : le ministère des Affaires civiques et de l’Immigration de l’Ontario**

**Préparé par : la Société canadienne de science de laboratoire médical (SCSLM)**

**Keith Johnson – juillet 2019**

Table des matières

[Introduction 3](#_Toc20899005)

[Méthodologie 4](#_Toc20899006)

[Résultats attendus 4](#_Toc20899007)

[Rédaction des éléments d’examen 4](#_Toc20899008)

[Élaboration de questions d’examen 4](#_Toc20899009)

[Évaluation 5](#_Toc20899010)

[Phase pilote 5](#_Toc20899011)

[Rétroaction et analyse 6](#_Toc20899012)

[Résultats 12](#_Toc20899013)

[Nombre de tests de pratique et de questions 12](#_Toc20899014)

[Nombre de TLMFE dans la phase pilote 12](#_Toc20899015)

[Nombre de TLMFE agréés 13](#_Toc20899016)

[Nombre de TLMFE à l’emploi 13](#_Toc20899017)

[Nombre d’utilisateurs annuels 14](#_Toc20899018)

[Annexe A : Liste de rédacteurs de questions 15](#_Toc20899019)

[Annexe B : Nombre et types de questions élaborées 16](#_Toc20899020)

[Annexe C : Autorisation du conseil d’éthique de la recherche de la SCSLM 17](#_Toc20899021)

[Annexe D : Modèle de rapport numérique 18](#_Toc20899022)

## Introduction

Pour pratiquer dans un territoire réglementé (à l’exception du Québec), toute personne qui désire devenir technologiste de laboratoire médical doit faire une demande auprès de la Société canadienne de science de laboratoire (SCSLM) et réussir l’examen de certification. La majorité des candidats et candidates formés à l’étranger qui ont fait une demande auprès de la SCSLM ont indiqué qu’ils désiraient travailler en Ontario (70 %). En 2016, 863 candidats ont passé l’examen de certification pour la première fois, et environ 139 d’entre eux étaient des candidats formés à l’étranger (TLMFE).

Les TLMFE doivent tout d’abord faire évaluer leurs titres de compétences et ces derniers doivent être jugés « essentiellement équivalents » aux normes canadiennes avant que l’on leur permette de procéder à l’examen. Dans la plupart des cas, soit 90 % de toutes les évaluations, les praticiens formés à l’étranger ne satisfont pas aux normes canadiennes immédiatement; ceci signifie que le processus de reconnaissance des acquis, ou « évaluation des connaissances acquises » (ECA), identifie en général les lacunes dans leurs études ou leur expérience, ce qui doit être remédié avant qu’ils soient admissibles à passer l’examen de certification. Chacun de ces candidats reçoit un « plan d’apprentissage » personnalisé, détaillant leurs matières faibles et des voies potentielles pour y remédier.

Même après avoir remédié à toute lacune identifiée, les statistiques démontrent qu’un individu formé à l’étranger éprouve de la difficulté à réussir l’examen de certification TLM.

Voici un sommaire tabulaire des résultats de l’examen en TLM générale de la SCSLM de 2016 (soit février, juin et octobre). On n’a fait état que des premières tentatives.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Groupe d’étudiants TLM de 2016** | **Nombre de candidats** | **Taux de réussite** |
| ***Candidats formés à l’étranger*** | 139 |  |
| Réussite | 42 | 30 % |
| Échec | 97 | 70 % |
| ***Candidats formés au Canada*** | 506 |  |
| Réussite | 477 | 94 % |
| Échec | 29 | 6 % |
| ***Total des candidats à l’examen*** | 863 |  |
| Réussite | 605 | 70 % |
| Échec | 258 | 30 % |

En 2016, le taux de réussite pour les candidats et candidates à l’examen formés à l’étranger n’atteignait que 30 %, pour les premières tentatives. Ceci est bien inférieur au taux des étudiants canadiens, qui se chiffre à 94 %. Puisque le processus d’ECA requiert que chaque candidat à l’examen formé à l’étranger possède un ensemble de connaissances comparable à celui acquis par les diplômés de programmes canadiens, il est probable que l’écart du taux de passage soit attribuable au manque de familiarité, à l’anxiété et/ou au malaise face à l’examen en tant que tel. L’une des méthodes les plus directes pour atténuer ces facteurs est d’offrir aux candidats une occasion de se familiariser avec la forme, la structure et le contenu de l’examen sans enjeu (à faible risque). C’est d’ailleurs l’objectif et la logique derrière l’élaboration d’un test de pratique en ligne et à la demande.

Le rapport suivant est divisé en deux sections. La première est un compte rendu de la méthodologie reliée à l’élaboration et à l’administration du test de pratique en ligne. La seconde consiste en un projet d’évaluation se servant de données recueillies au cours d’une phase pilote de cinq mois.

## Méthodologie

### Résultats attendus

Le financement fourni par l’ancien ministère des Affaires civiques et de l’Immigration de l’Ontario a permis à la SCSLM d’élaborer un test de pratique en ligne conçu à l’image de l’examen de certification à enjeu important. À cette fin, le test de pratique suit la même structure et contenu que la version à enjeu important. En voici les détails :

* Un format de choix multiples composé d’un tronc (la question), une réponse exacte et trois distracteurs (réponses inexactes).
* Basé selon les profils de compétences de la SCSLM.
* Il comprend 210 questions et un délai de 3,5 heures.
* La note de passage est similaire à celle d’un examen de certification typique.

Au cours de la phase pilote, tous les candidats inscrits à l’examen (canadiens et formés à l’étranger) ont obtenu l’accès à cette ressource gratuitement. On s’attendait à un bon nombre de bénéfices visant les candidats à l’examen TLMFE :

* une plus grande aise et familiarité avec le style à choix multiples (comme dans l’examen de certification de la SCSLM);
* une plus grande aise et familiarité avec l’examen basé sur les compétences (format de l’examen de certification de la SCSLM);
* une réduction de l’anxiété face à l’examen;
* la SCSLM a pu satisfaire à la demande principale de tous les candidats à l’examen TLMFE[[1]](#footnote-1), et;
* cela pourrait éventuellement être avantageux aux candidats formés au Canada.

### Rédaction des éléments d’examen

Une grande partie du travail lié au projet d’ « examen de pratique » consiste à élaborer des questions d’examen de simulation, suivant la même fréquence et les mêmes catégories, telles quelles sont décrites dans les plans détaillés d’examen de la SCSLM. On emploie une méthodologie structurée pour assurer que le test de pratique ressemble le plus possible à la version à enjeu important. À cette fin, des rédacteurs d’éléments d’examen (experts en la matière, avec de l’expérience dans la rédaction d’éléments auprès de la SCSLM) ont été retenus par l’entremise d’un appel d’intérêt lancé en janvier 2018. On a recruté un total de 28 individus (consulter l’annexe A).

Les rédacteurs d’éléments d’examen ont accepté de faire du bénévolat pour ce projet dans le cadre d’une contribution en nature. On a retenu les services de deux animateurs principaux et quatre « animateurs en formation » pour guider le travail des rédacteurs d’éléments d’examen. Ces six individus ont été rémunérés pour leur temps. Les frais de voyage directs de tous les rédacteurs et animateurs ont été remboursés avec les fonds du projet.

### Élaboration de questions d’examen

Les rédacteurs d’éléments d’examen ont élaboré les questions du test de pratique, suivant la même méthodologie que celle employée pour l’examen de certification à enjeu important. Les rédacteurs ont chacun rédigé des questions et les ont présentées au groupe pour les réviser et les raffiner, dans une série de rencontres en personne.

 Trois rencontres ont eu lieu pour élaborer des questions précisément pour le test de pratique :

* du 9 au 11 février 2019, à Hamilton (ON)
* du 8 au 11 mars 2019, à Toronto (ON)
* du 14 au 17 juin 2019, à Hamilton (ON)

Au total, on a élaboré 840 questions dans cet exercice (consulter l’annexe B). Ceci a permis de créer quatre tests de pratique complets et distincts. On a donné accès aux participants à l’une des versions dans la phase pilote. Les questions restantes seront utilisées plus tard pour s’assurer que le contenu de la ressource demeure actuel et rafraîchi au cours des quelques prochaines années.

## Évaluation

### Phase pilote

On a géré une phase pilote de cinq mois dans le but d’évaluer l’utilité d’un test de pratique pour atteindre les bénéfices mentionnés plus haut et souligner les modifications que l’on devrait apporter dans le futur. Pendant la phase pilote, le test de pratique gratuit était offert à titre de « cours » administré par le Service d’apprentissage de la SCSLM. Il n’y avait qu’un nombre restreint de personnel qui était au courant des individus participant au projet (pour maintenir la confidentialité). On ne partagera pas cette information avec quiconque, y compris les services de reconnaissance des acquis et de la certification.

Ce cours de test de pratique consistait en quatre modules. On a demandé aux participants de remplir de courts questionnaires afin d’évaluer la valeur perçue de la ressource (consulter le tableau suivant).

|  |  |
| --- | --- |
| **Questionnaire no 1**  | * Renseignements généraux concernant le test de pratique
* Compréhension et consentement
* Questionnaire démographique
 |
| **Test de pratique** | * Accès au test de pratique
* Limite de 3,5 heures, usage unique
 |
| **Questionnaire no 2** | * Perspectives sur l’utilité générale du test (des côtés quantitatif et qualitatif)
* Exigé immédiatement après l’achèvement du test de pratique
 |
| **Questionnaire no 3** | * Perspectives sur l’utilité générale du test de pratique par rapport à celle de l’examen de certification de la SCSLM (des côtés quantitatif et qualitatif)
* Exigé immédiatement après l’achèvement de l’examen de certification de la SCSLM.
 |

La SCSLM n’a pas fait le suivi ni enregistré la participation individuelle; tous les renseignements recueillis dans le cadre du questionnaire sont rapportés par les participants. Ces questionnaires constituent les seuls instruments employés pour cueillir les données de cette étude.

Dès le départ, on a demandé aux participants au cours de lire et d’accepter les conditions liées au test de pratique. Voici les éléments qui ont formé la base de ce consentement :

* La reconnaissance et l’acquiescement que le test de pratique sans enjeu est différent de l’examen de certification TLM générale de la SCSLM à enjeu important, n’a aucune influence sur leur statut auprès de la SCSLM ni aucune autre autorité réglementaire.
* La reconnaissance et l’acquiescement qu’il y aura des différences en termes de forme et de contenu entre le test de pratique et l’examen de certification TLM générale.
* La reconnaissance et l’acquiescement que le résultat (bon ou mauvais) du test de pratique ne représente pas nécessairement le résultat futur à l’examen de certification TLM générale.
* Un accord consistant à remplir trois brefs questionnaires de rétroaction par rapport au test de pratique.
* Un accord consistant à ne pas copier, révéler, publier, reproduire ni transmettre les questions du test de pratique en partie ou en totalité, dans quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, y compris écrit, verbal, électronique ou mécanique, ni pour aucune raison.

La méthodologie de la phase pilote du test de pratique fut soumise au conseil d’éthique de la recherche (CER) de la SCSLM en septembre 2018. On a reçu une approbation provisoire, en attente des renseignements additionnels relatifs aux communications et au consentement des participants. On a réglé toutes ces questions et soumis de nouveau le projet. Le CER a donné son approbation complète le 12 novembre 2018 (consulter l’annexe C).

### Rétroaction et analyse

On a incorporé une composante significative d’évaluation dans le projet. Le test de pratique en ligne était offert sans frais pendant la phase pilote à tous les individus admissibles. Ces participants étaient des candidats à l’examen de certification qui étaient approuvés et inscrits à se présenter à l’une de deux sessions d’examen de certification de la SCSLM.

|  |  |
| --- | --- |
| **Date d’examen à enjeu important** | **Disponibilité du test de pratique** |
| 21 février 2019 | Du 21 janvier au 20 février 2019 |
| 11 juin 2019 | Du 11 mai au 10 juin 2019 |

Le test de pratique fut disponible aux individus un mois avant l’examen de certification de la SCSLM à enjeu important. On a fourni un code aux candidats à l’examen pour leur donner accès au cours gratuitement; les utilisateurs n’ont pu passer le test qu’une seule fois. Le tableau suivant indique les détails de l’échéancier de la phase pilote.

|  |  |
| --- | --- |
| **Date**  | **Activité** |
| 1er décembre 2018 | Première date limite à l’examen  |
| 21 janvier 2019 | Début de la première période d’accès au test de pratique |
| 21 février 2019 | Première administration de l’examen |
| 22 février 2019 | Rappel aux participants de compléter le cours – c.-à-d., questionnaire no 1 après l’examen |
| 1er avril 2019 | Deuxième date limite à l’examen  |
| 11 mai 2019 | Début de la deuxième période d’accès au test de pratique |
| 11 juin 2019 | Deuxième administration de l’examen |
| 12 juin 2019 | Rappel aux participants de compléter le cours – c.-à-d., questionnaire no 1 après l’examen |
| Juin à juillet 2019 | Analyse des données |
| Juillet 2019 | Rapport final |

Les données présentées dans la section suivante représentent les réponses collectives des cohortes de l’examen de février et de juin 2019.

#### Questionnaire no 1

L’objectif de ce premier questionnaire était de recueillir des données de référence sur le nombre d’utilisateurs et leurs antécédents. On a posé trois questions à cet égard :

* Où avez-vous reçu votre formation en TLM?
* Vivez-vous en Ontario?
* Avez-vous déjà passé l’examen de certification de la SCSLM?

Voici un sommaire graphique des réponses obtenues.

Au total, 571 individus se sont inscrits au test de pratique en ligne. 481 (84 %) ont été formés au Canada; 90 (16 %) ont été formés à l’étranger.

206 (36 %) des utilisateurs vivaient en Ontario.

Seulement 62 (11 %) des répondants ont indiqué avoir déjà passé l’examen de certification; 509 (89 %) se préparaient à passer l’examen pour la première fois.

#### Questionnaire no 2 – Après le test de pratique

Immédiatement après avoir terminé le test de pratique, on a posé deux autres questions aux utilisateurs. Dans la première, on leur a demandé d’indiquer à quel degré ils étaient en accord ou en désaccord avec certains énoncés uniformisés :

* J’ai eu assez de temps pour terminer le test de pratique
* Je me sens mieux préparé(e) à passer l’examen de certification TLM générale de la SCSLM
* Le test de pratique a réduit mon anxiété face à l’examen
* Le test de pratique constitue une ressource utile aux membres de la SCSLM

On a employé une échelle de Likert à quatre choix de réponse. On a donné un classement de 1 pour l’énoncé « pas du tout d’accord », 2 pour « pas d’accord », 3 pour « d’accord » et 4 pour « tout à fait d’accord ». La moyenne pondérée des réponses reçues est illustrée dans le graphique et le tableau ci-dessous. Les notes supérieures à 2 indiquent un soutien pour l’énoncé, et celles inférieures à 2 reflètent une opinion divergente.

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|   | **Pas du tout d'accord** | **Pas d’accord** | **D’accord** | **Tout à fait d’accord** | **Moyenne pondérée** |
| J’ai eu assez de temps pour terminer le test de pratique | 7,31 % | 10,87 % | 46,05 % | 35,77 % | 3,1 |
| Je me sens mieux préparé(e) à passer l’examen de certification TLM générale de la SCSLM | 7,11 % | 27,87 % | 54,35 % | 10,67 % | 2,69 |
| Le test de pratique a réduit mon anxiété face à l’examen | 13,83 % | 33,99 % | 42,89 % | 9,29 % | 2,48 |
| Le test de pratique constitue une ressource utile aux membres de la SCSLM | 2,77 % | 2,37 % | 40,51 % | 54,35 % | 3,46 |

On a aussi offert l’occasion aux utilisateurs de donner leurs commentaires par écrit, par voie de texte libre. On a reproduit, ci-dessous, une traduction des réponses choisies, représentant des thèmes communs.

Rétroaction positive

* *J’ai énormément apprécié ce test de pratique, particulièrement d’y répondre électroniquement pour la première fois. Cela m’a aidé à dissiper beaucoup d’anxiété et la rétroaction à la fin était très utile.*
* *Ceci a été extrêmement utile et m’a donné une bonne idée du type de questions auxquelles je peux m’attendre (phraséologie, structure), ce qui est très important pour comprendre ce que l’on nous demande.*
* *Ce test pratique de la SCSLM m’a permis de comprendre la syntaxe des questions. Elles sont très concises et claires! Aucune confusion entre les réponses non plus.*
* *Ceci a été une bonne façon de vérifier mes matières à approfondir pour le reste de la période d’étude avant l’examen et d’avoir une idée du genre de questions qui seront posées. Très utile.*
* *J’ai trouvé qu’il y avait une grande variété de questions dans les 5 disciplines. J’ai bien apprécié car cela m’a donné une meilleure idée des questions qui seront dans l’examen et du format (délai, questions, théorie) que le test aura, d’avance.*
* *Je ne me sens plus comme si je marchais vers l’inconnu (je me sens mieux de connaître et voir le format) et ce test nous donne une idée de nos points forts et faibles, ce qui améliore notre étude.*

Points à améliorer

* *Dans l’ensemble, les questions étaient pertinentes, mais certaines concernant le labo et les gestionnaires ne m’ont pas aidé car je ne comprenais pas de quoi il s’agissait.*
* *Ça serait bien si le délai de l’examen de pratique n’était pas aussi long que l’examen de certification, on n’aurait pas à s’y engager autant. Ou offrir quelques-uns qui soient courts et/ou un long.*
* *Je n’arrive pas à signaler quelles questions sont répondues et lesquelles je souhaite réviser. Ça serait mieux s’il y avait un système comme cela.*
* *Cela serait utile si les réponses étaient fournies.*

#### Questionnaire no 3 – Après l’examen de certification de la SCSLM

Immédiatement après avoir terminé l’examen de certification à enjeu important, on a expédié un courriel aux utilisateurs leur demandant de répondre à un sondage final visant à juger l’efficacité du test de pratique. Au total, 239 individus y ont répondu (consulter le tableau ci-dessous).

|  |  |
| --- | --- |
| Formation en TLM | 80 % au Canada; 20 % à l’extérieur du Canada |
| Endroit | 39 % en Ontario; 61 % à l’extérieur de l’Ontario |

Aux fins de comparaison, on a posé aux répondants des énoncés similaires à ceux du questionnaire no 2 :

* Le test de pratique m’a aidé(e) à me préparer à l’examen de certification TLM générale de la SCSLM
* La forme et le contenu du test pratique étaient très semblables à ceux de l’examen de certification TLM générale de la SCSLM
* Le test de pratique a réduit mon anxiété face à l’examen
* Le test de pratique est un outil utile qui devrait être offert à tous les candidats et candidates à l’examen

Comme ce fut le cas précédemment, on a employé une échelle de Likert à quatre choix de réponse, dont 1 représente « pas du tout d’accord » et 4, « tout à fait d’accord ». Voici un sommaire des réponses :

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|   | **Pas du tout d'accord** | **Pas d’accord** | **D’accord** | **Tout à fait d’accord** | **Moyenne pondérée** |
| Le test de pratique m’a aidé(e) à me préparer à l’examen de certification TLM générale de la SCSLM | 7,11 % | 17,99 % | 57,32 % | 17,57 % | 2,85 |
| La forme et le contenu du test pratique étaient très semblables à ceux de l’examen de certification TLM générale de la SCSLM | 9,62 % | 30,13 % | 50,63 % | 9,62 % | 2,6 |
| Le test de pratique a réduit mon anxiété face à l’examen | 20,59 % | 35,29 % | 37,82 % | 6,30 % | 2,3 |
| Le test de pratique est un outil utile qui devrait être offert à tous les candidats et candidates à l’examen | 4,62 % | 11,34 % | 41,60 % | 42,44 % | 3,22 |

La moyenne pondérée de chaque énoncé était positive, ce qui indique que le test de pratique a atteint ses objectifs, soit familiariser les individus avec la forme, la structure et le contenu de l’examen de certification de la SCSLM et de réduire l’anxiété face à ce dernier. On a obtenu un soutien très solide pour continuer d’offrir cette ressource aux futurs candidats à l’examen.

Voici une traduction de certains commentaires choisis, écrits par des utilisateurs :

* *J’ai bien aimé passer un examen de pratique car cela m’a permis de connaître le genre de format de l’examen de certification.*
* *J’ai tout juste passé l’examen de juin 2019. Le test de pratique m’a aidé à mieux me préparer et à réduire mon anxiété, mais il était un peu différent de l’examen principal. Malgré cela, je suis tout à fait d’accord que l’on devrait l’offrir à tous les candidats.*
* *Cela aurait réduit mon anxiété envers l’examen et mis plus à l’aise si j’avais pu voir où j’ai fait des erreurs pour chaque question et reçu une explication à savoir pourquoi certaines réponses constituaient un meilleur choix. Je crois que le test de pratique devrait être accessible à tous les futurs candidats, mais je crois qu’il y a de petites améliorations à faire quant à sa présentation.*
* *C’était bien d’avoir l’examen de pratique car cela m’a aidée à relâcher du stress quant à la syntaxe des questions. Toutefois, l’envers de la médaille c’est qu’il n’y avait pas de réponses aux questions et cela m’a fait douter de moi-même, de mes connaissances et de ce qu’il me restait à étudier. Je suis consciente que l’on ne peut pas donner les réponses à 210 questions car certaines ressemblent à celles de l’examen de la SCSLM – c’est ce que j’ai ressenti après avoir terminé l’examen de pratique.*
* *Le test de pratique est un outil très utile pour aider les candidats à l’examen à s’y préparer et aussi pour réduire l’anxiété. Je souhaite que la SCSLM continue à offrir le test de pratique.*
* *Si l’on considère que le test que l’on doit réussir n’est pas élaboré par le même institut dont on est diplômé, je pense que c’est approprié d’avoir une chance de se pratiquer.*
* *Je pense que le test de pratique aide à diminuer l’anxiété car cela m’a exposé au format des questions et réponses auquel je devrais m’attendre à l’examen de certification; cela m’a donné une bonne idée du délai de l’examen, mais d’un autre côté, cela m’a tout de même causé un peu d’anxiété du fait que l’on posait des questions sur des sujets que l’on avait mentionnés en passant durant mes études mais pas soulignés comme étant importants.*
* *Merci pour le test de pratique. J’étais inquiète de passer un examen en ligne, mais le test a réduit mon anxiété et m’a aidée à avoir une vue d’ensemble de l’examen de certification. Je vous remercie énormément.*
* *Merci, le test de pratique m’a vraiment aidé dans ma préparation. La SCSLM en est plus forte!*

## Résultats

On a résumé l’ensemble des résultats du projet, relativement aux objectifs de départ dans le modèle de rapport numérique du ministère des Affaires civiques et de l’Immigration (consulter l’annexe D).

### Nombre de tests de pratique et de questions

On a fixé un objectif initial de 600 questions d’examen (permettant la création de 3 différents questionnaires de tests de pratique). L’efficacité du financement et du travail a permis de produire 840 questions, soit un nombre suffisant pour développer quatre tests de pratique intégraux.

### Nombre de TLMFE dans la phase pilote

On avait estimé que 75 TLM formés à l’étranger prendraient part à la phase pilote. Des rapports internes suggèrent que l’on a dépassé ce chiffre. Parmi les 185 individus inscrits à l’examen de certification de février, 69 étaient formés à l’extérieur du Canada; 62 des 464 candidats à l’examen de juin étaient aussi des TLMFE. Collectivement, 20 % de ceux qui ont passé l’examen dans la phase pilote étaient formés à l’étranger. Au total, 571 (ou 88 %) de tous les candidats à l’examen de certification se sont inscrits au test de pratique en ligne. Selon ces données, on peut présumer qu’environ 115 (88 % des 131) TLM formés à l’étranger ont participé à la phase pilote.

### Nombre de TLMFE agréés

En raison des règles de confidentialité et des contraintes de collecte de données liées à la phase pilote, la SCSLM est dans l’impossibilité de faire le suivi définitif de la participation des individus dans le cadre de la relation entre le test de pratique et l’obtention du permis d’exercice. Cela dit, on peut faire une estimation éclairée des chiffres à cet égard.

Comme on l’a mentionné précédemment, 30 % des individus formés à l’étranger ont réussi l’examen de certification de la SCSLM lors de leur première tentative (données de 2016). Les résultats cumulatifs de la phase pilote indiquent que 27 des 69 TLMFE ont réussi l’examen de février. Dans le cas de l’examen de juin, 27 des 62 TLMFE qui ont passé l’examen l’ont réussi. Cela suggère un taux de réussite collectif des TLMFE de 41 % (54 réussites sur 131 candidats), un taux bien supérieur au seuil historique de 30 %. Nous savons aussi que 90 TLMFE ont passé le test de pratique durant la phase pilote – cela représente 69 % des TLMFE qui ont répondu à l’examen de certification de la SCSLM. Au prorata, on peut présumer que 37 (69 %) du total des 54 TLMFE qui ont réussi l’examen soit en février ou en juin, se sont servis du test de pratique et ont ensuite obtenu leur permis d’exercice.

### Nombre de TLMFE à l’emploi

Dans le but de protéger la vie privée et la confidentialité des participants de la phase pilote, le conseil d’éthique de la recherche de la SCSLM a exigé que l’on ajoute les conditions suivantes à la méthodologie du projet :

* Les seules données que l’on peut recueillir pour ce projet ne proviennent que des questionnaires que les participants décident de remplir ou non. Aucun nom ni autres identifiants ne seront liés aux données recueillies.
* Tous les résultats seront publiés de façon cumulative. On disposera de tout échantillon inférieur à 5 individus afin d’assurer qu’aucune réponse individuelle ne soit identifiée.
* Aucune donnée pouvant identifier quelqu’un ne sera cueillie par la SCSLM dans le cadre de cette étude. Il n’y aura qu’un nombre restreint du personnel du service d’apprentissage qui connaîtra l’identité de ceux qui choisissent de s’inscrire au cours en ligne. Ce contact minimal est nécessaire pour répondre aux questions des participants et/ou résoudre des problèmes techniques.
* Le personnel du service d’apprentissage ne divulguera non plus les noms des participants à aucun autre tiers, y compris d’autres employés de la SCSLM.

À cause de ces paramètres, il n’a pas été possible de relier les renseignements propres aux utilisateurs du test de pratique à des résultats d’examen ni à leur emploi, dans les délais prescrits.

###

### Nombre d’utilisateurs annuels

Dans le cadre de la soumission, la SCSLM était d’avis qu’environ 150 TLM formés à l’étranger pourraient tirer parti du test de pratique par année, une fois mis en œuvre. Les projections mises à jour décrites plus bas sont légèrement plus hautes.

Au cours de la dernière décennie, la SCSLM a évalué en moyenne 200 TLMFE chaque année (par l’entremise de l’évaluation des connaissances acquises), pour déterminer la valeur relative de leurs compétences, habiletés et de leur éducation par rapport au profil de compétences national. Cette norme représente les compétences que l’on attend d’un TLM au moment de son entrée en pratique et sert aussi de plan détaillé pour l’examen de certification nationale.

Le tableau ci-dessous indique le nombre de candidats inscrits à l’examen pour une première fois, depuis les cinq dernières années. En principe, il s’agit des individus qui auraient dû constituer le groupe principal des utilisateurs du test de pratique.

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|   | **2012** | **2013** | **2014** | **2015** | **2016** | **Moyenne par année** |
| ***TLM*** |  |  |  |  |  |  |
| Formés au Canada | 553 | 522 | 505 | 511 | 506 | 519 |
| Formés à l’étranger | 333 | 118 | 106 | 128 | 139 | 165 |
| **TOTAL** | **886** | **640** | **611** | **639** | **645** | **684** |

Selon ces chiffres, on estime qu’en moyenne 165 candidats à l’examen formés à l’étranger tireraient avantage du test de pratique TLM générale, chaque année. Comme avantage secondaire, on projette aussi qu’environ 500 candidats formés au Canada s’ajouteraient et pourraient profiter de ce test à chaque année.

## Annexe A : Liste de rédacteurs d’éléments d’examen

[supprimé pour des raisons de confidentialité’

## Annexe B : Nombre et types de questions élaborées

|  |
| --- |
| **Questions d’examen TLM générale requises pour chaque examen unique :** |
|  |  |  |  |  |  |  |  |
| **Catégorie** | **Pondération selon le plan détaillé** | **Nombre jusqu’à ce jour** | **Portée des questions si le % du plan détaillé est utilisé** | **Nombre minimal de questions requis pour 1 examen individuel** | **Nombre minimal de questions requis pour 2 examens individuels** | **Nombre minimal de questions requis pour 3 examens individuels** | **Nombre minimal de questions requis pour 4 examens individuels** |
| 01.  Pratiques de travail sécuritaires | 5-7 % | **60** | 7 % | 14 | 28 | 42 | 56 |
|
| 02. Collecte de données et obtention/ manipulation des échantillons | 5-7 % | **100** | 7 % | 14 | 28 | 42 | 56 |
| 03. Processus analytiques | 30-35 % | **276** | 33 % | 70 | 140 | 210 | 280 |
| 04. Interprétation et communication des résultats  | 20-25 % | **120** | 20 % | 42 | 84 | 126 | 168 |
| 05. Gestion de la qualité | 20-25 % | **70** | 20 % | 42 | 84 | 126 | 168 |
| 06. Esprit critique  | 5-10 % | **17** | 5 % | 11 | 22 | 33 | 44 |
| 07.  Communication et interaction | 3-5 % | **19** | 3 % | 6 | 12 | 18 | 24 |
| 08. Exercice professionnel  | 5-7 % | **51** | 5 % | 11 | 22 | 33 | 44 |
| **Total** |  | **713** | **100 %** | **210** | **420** | **630** | **840** |

## Annexe C : Autorisation du conseil d’éthique de la recherche de la SCSLM



## Annexe D : Modèle de rapport numérique

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Mesure de performance** | **Cible** | **Résultats totaux** |
| Nombre de tests de pratique à élaborer | 3 | 4 |
| Nombre de questions de test à élaborer | 600 | 840 |
| Nombre de TLMFE qui participeront à la phase pilote | 75 | 115 |
| Nombre de TLMFE qui participeront à la phase pilote et obtiendront par la suite leur permis d’exercice | 34 | 37 |
| Nombre de TLMFE qui participeront à la phase pilote et se procureront par la suite un emploi | 32 | s.o. |
| Nombre total de TLMFE qui profiteront du projet de façon continue | 150 annuellement | 165 annuellement |

1. Voir K. Johnson et B. Baumal, « Évaluation de l’intégration dans la main-d’œuvre de professionnels de la santé formés à l’étranger (2011), SCSLM : <https://csmls.org/csmls/media/documents/publications/CSMLS-KS-0001_WFI_Report_FRE.pdf> [↑](#footnote-ref-1)